

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité du Lyonnais de Bridge du 2 décembre 2023.

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Bridge du Lyonnais s'est tenu à la Maison du Bridge le 2 décembre 2023.

32 présidents de clubs étaient présents ou représentés. Le total des licenciés dans ces 32 clubs est de 3773 soit 90% des 4205 licenciés du Comité comptabilisés au 30 juin 2023. Le quorum (1/3) étant dépassé, l'AGO peut se tenir et statuer valablement (cf. art 13 des statuts). Voir liste des présidents présents ou représentés en annexe 1.

Etaient aussi présents à cette AGO (14) :

- Membres du BEX : Xavier Léonard, Florence Raulin, Alexandra Du Mesnil, François Léonard, Jean François Préaux, Roland Valgelata, André Foissey.
- Gérard Auliard (Président de la Commission Finances), Jean-Yves Taunay (Président Commission Compétitions) Christophe benoit & Cécile Osio (membres catégoriels), Martine Drewnowski (Médiatrice) ; Chantal Lebienvu (Président de la CRED), Jean-Philippe Daublain (Président d'honneur)

Xavier Léonard, Président du Comité ouvre l'AGO à 9h30.

Le rapport moral du Président, le rapport financier ainsi que la note de présentation du projet de budget 2023/2024 sont annexés au présent PV.

1- Nouveaux Présidents de clubs (Xavier Léonard)

- a. BADGE : Jean François Faure
- b. M le Bridge : Marc Colas
- c. Roanne : Georges Irles
- d. St Exupéry : Pascal Amboise
- e. Bron Lou Bridge (après fusion) : Bernard Narbonnet
- f. Andrézieu : Marie Achard

Nota : Il faut noter la fermeture du club de Vienne. Compte tenu de cette fermeture et de la fusion Bron-Lou Bridge, le Comité compte actuellement 37 clubs.

2- Rapport moral (Xavier Léonard, Président du Comité)

- a. Chiffres clés du Comité
 - i. Stabilité du nombre de licenciés (4064 versus 4074 la saison précédente), avec une baisse des scolaires ; mais chiffres encore loin de ceux d'avant COVID.
 - ii. Reprise des tournois en club avec une participation aux tournois de régularité en hausse de 5%. Le bridge numérique est en baisse, ce qui semble regrettable, pour Xavier Léonard qui le considère comme un

complément du bridge en présentiel. A noter certaines initiatives actuellement lancées pour promouvoir le bridge numérique.

- iii. Certains clubs restent dans une situation économique difficile, compte tenu de l'évolution de leurs charges (énergie, taxe d'habitation...). Il faut rester vigilants et voir comment aider ces clubs.
 - iv. La participation aux différentes compétitions est en forte hausse (+9%), principalement en « honneur » et « promotion ». La réforme des compétitions « Promotion » a été un succès notamment dans le Lyonnais.
 - v. Les coupes d'été ont rassemblé plus de 500 participants.
 - vi. Des aménagements seront nécessaires pour 2023/2024 afin de répondre à la demande des bridgeurs : demi-finales sur une journée, mise en place de quarts de finales pour les compétitions les plus prisées.
- b. Les clubs.
- i. Au 30 juin 2023, le comité était composé de 39 clubs. Actuellement 37 (voir supra)
 - ii. Certains clubs sont en difficulté : manque de relève de l'équipe dirigeante, accroissement des charges (taxe d'habitation, énergie...), perte d'adhérents notamment dans les clubs sans école de bridge.
 - iii. Dans ce contexte difficile, le Comité a décidé de ne pas augmenter ses tarifs impactant les charges des clubs pour la saison 2023/2024.
- c. Finances (voir exposé de François Léonard)
- i. L'exercice se solde par un résultat positif +36k€ (versus -22,2k€ pour l'exercice précédent)
 - ii. Le projet de budget 2023/2024 tient compte
 - 1. en produits : d'une stabilité du nombre de licenciés, d'une meilleure fréquentation des tournois en club (+5%) et du nombre de participants aux épreuves Challenge et Performance ;
 - 2. en charges : des augmentations notamment électricité, hausse des salaires et de la rémunération des arbitres. Une provision a été faite pour l'embauche d'un salarié pour la Maison du Bridge.
 - 3. Le résultat prévisionnel reste positif à +15k€.
 - iii. Xavier remercie Roger Viagelata pour le développement d'un réseau de partenaires, ce qui a notamment permis un produit de 11k€ pour le dernier exercice. Une rencontre Bridge-Golf a été organisée en septembre au golf de Salvagny dotée de lots offerts par nos sponsors.
- d. Jeunesse (voir exposé de Florence Rolin)
- i. Baisse des licences scolaires, hausse pour les cadets
 - ii. Résultats remarquables en finales nationales à Strasbourg (7 podiums)

- iii. Appel aux bénévoles pour renforcer l'équipe des initiateurs scolaires qui manque de bras pour développer le bridge scolaire.
- iv. Le Comité accueillera les finales nationales scolaires les 15 et 16 juin 2024. Un challenge important que le Comité se doit de relever.
- e. Développement : il a été confié à Marc de Ricke, qui aurait besoin d'un soutien pour assurer cette mission.
- f. Maison du Bridge
 - i. Elle est totalement opérationnelle et appréciée de tous.
 - ii. Gestion maîtrisée des charges courantes, notamment sur les charges d'énergie grâce au travail de Marc de Rycke. Les charges de copropriété restent un problème. Le classement du bâtiment (ERP) n'est pas finalisé et le risque d'une charge pour un agent de sécurité demeure.
 - iii. Le forfait parking journalier reste inchangé.
 - iv. La gestion de la buvette s'améliore grâce une équipe de bénévoles animée par Bernard Sirieys ; Christiane Bessard prend en charge les approvisionnements.
 - v. La MDB est un ERP ouvert 180 jours/an et 6 jours/7 durant les périodes les plus chargées. Il apparaît nécessaire de recruter un renfort (mi-temps) pour sa gestion au quotidien (à partir de début 2024)
- g. En conclusion,
 - i. Xavier remercie les arbitres du Comité et les arbitres de club, les enseignants ainsi que toute l'équipe qui le soutient au quotidien.
 - ii. Il remercie tous les bénévoles du Lyonnais sans lesquels rien ne serait possible.

h. Vote de la 1^{ère} résolution de l'AGO : Rapport moral du Président

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport moral du Président, en approuve les termes.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

3- Rapport financier sur l'exercice clos le 30 juin 2023 (François Léonard, Trésorier du Comité)

3-1 Au niveau du compte de résultat :

- Les **produits** augmentent de **15,7 %** à 551 642 € :
 - o **La production vendue** (compétitions, licences, cotisations clubs, part du Comité des droits de table sur les tournois en club) augmente de **17,2 %** et

s'élève à 517 824 €, principalement suite à la poursuite de la reprise des compétitions et du nombre des licences.

- o **Les autres produits et subventions** d'un montant de 23 431 € baissent de **17,0 %** suite à l'arrêt des subventions "COVID". Le Comité a obtenu au titre des partenariats extérieurs au Comité, 1 600 € pour les sponsors de l'agenda et 11 909 € pour les sponsors du Mur des Partenaires, auquel s'ajoutent les lots gratuits qui ont pu être remis lors de certaines compétitions. Le Comité a aussi reçu un don de 4 000 € de la part du Bridge Club de Champagne-au-Mont d'Or lors de sa dissolution, pour financer des activités liées à la jeunesse (hébergement des scolaires à Strasbourg 3 574 €, subvention pour l'hébergement des cadets à Strasbourg 1 000 €, subventions pour l'organisation du tournoi cadets inter-comités 600 €).
- Les **consommations et charges** (principalement redevances FFB, frais de personnel, arbitrages, amortissements, gestion du bâtiment) augmentent de **3,7 %** à 494 770 €, une partie des frais étant proportionnelle à nos produits. A noter qu'une provision de 10 000 € a été constituée pour prendre en compte de futurs gros travaux.
- Conséquence : le **résultat d'exploitation** est redevenu positif à hauteur **56 872 €** contre une perte de - 104 € la saison précédente
- Les résultats financiers sont stables : - 21 471 € contre - 22 143 € l'an dernier. Les charges financières sont liées au remboursement du prêt obtenu pour l'achat de la Maison du Bridge.
- Le résultat exceptionnel est positif : + 1 076 € dû principalement à la vente de biens mobiliers.
- Les impôts sont de 61 € versus 39 € la saison précédente (impôts sur les intérêts du livret bancaire).
- Le **résultat net** est positif en s'établissant à **+ 36 416 €** (- 22 285 € l'an dernier).

3-2 Au niveau du bilan :

Le bilan est toujours largement impacté par l'achat par le Comité de la Maison du Bridge à Charbonnières-les-Bains :

- A l'actif, les immobilisations nettes passent de 2 040 094 € à 1 929 272 € suite aux amortissements de la Maison du Bridge,
 - o les disponibilités et créances passent de 256 037 € à 345 474 €, cette hausse est due principalement au PGE (50 000 € remboursé après la clôture de l'exercice) et au résultat positif de l'exercice 2022-2023.
- Au passif, les dettes financières passent de 1 561 085 € à 1 494 391 € suite au remboursement partiel du prêt pour l'acquisition de la Maison du Bridge,

- o les autres dettes (fournisseurs, fiscales, sociales) augmentent de 4 088 € à 113 775 €
- **Les fonds propres augmentent de 36 416 € et s'établissent à 666 580 € grâce au résultat positif.**

3-3 Report à nouveau :

Il est proposé à l'AGO d'affecter le résultat de l'exercice soit + 36 416 € au report à nouveau qui passera de 630 164 € à 666 580 €.

3-4 Avis du Président de la Commission Finances (Gérard Auliard)

La Commission des Finances a examiné le rapport financier présenté par François Léonard. Gérard Auliard note avec satisfaction les progrès accomplis dans la présentation des comptes, leur clarté et leur sincérité. Il souhaiterait disposer d'éléments de comptabilité analytique pour mieux étudier les écarts entre exercices et permettre une meilleure projection sur l'exercice suivant.

3-5 Vote des résolutions 2, 3 et 4

2^{ème} résolution de l'AGO : Approbation des comptes de l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Après avoir pris connaissance des comptes du Comité du Lyonnais de Bridge l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023, représentant au 30 juin 2023 un total de bilan de 2 274 746,26 euros et se soldant par un résultat positif de 36 415,79 euros.

3^{ème} Résolution : Affectation des résultats

Il est décidé d'affecter le résultat de l'exercice à savoir un excédent de 36 415,79 euros au report à nouveau qui passera de 630 164,46 euros à 666 580,25 euros.

4^{ème} Résolution : Quitus de la gestion

Après avoir entendu le rapport moral du Président et le rapport Financier, l'Assemblée Générale donne quitus au Président ainsi qu'aux membres du Bureau pour la gestion du Comité du Lyonnais de Bridge.

Ces 3 résolutions sont votées à l'unanimité.

4- Présentation du Budget prévisionnel 2023/2024 (François Léonard, Trésorier du Comité)

4-1 Le compte prévisionnel de résultat

Le budget a été bâti à partir des données connues début novembre 2023 notamment le programme des compétitions du Comité ainsi que des tendances actuelles.

Les principales hypothèses impactant les produits d'exploitation sont :

- la prise en compte des nouvelles règles de facturation des licences et de la part fédérale de la cotisation des clubs qui ont un impact sur les produits d'exploitation de 73 700 € (sans impact sur le résultat d'exploitation car diminution du même montant des charges d'exploitation),
- la stabilité du nombre de licenciés et prise en compte de l'augmentation de la licence (+ 1 € pour le Comité),
- la prise en compte du nombre de licenciés au 30/06/2023 pour le calcul de la part du Comité des cotisations clubs,
- l'augmentation de 5% des tournois en club donc de la part Comité reversée par la FFB,
- l'augmentation des recettes des tournois Challenge suite à la création de ½ Finale,
- l'augmentation des recettes des tournois Performance suite à la création de 1/4 Finale,
- la prise en compte des droits de table pour les finales de ligue par équipe (60 € vs 50 €),
- la diminution du montant des sponsors versus la saison 2022-2023 mais hausse versus la saison 2021-2022 et non reconduction du don reçu du Bridge Club de Champagne lors de sa dissolution.

Ces hypothèses conduisent à des produits d'exploitation à hauteur de 499 590 € en diminution d'environ 52 053 € (-9,4%).

Les charges d'exploitation devraient diminuer de 23 688 € (-4,8%) principalement suite :

- au changement de méthode de comptabilisation de la part fédérale des licences et de la cotisation club pour – 73 700 €,
- à l'augmentation des frais de personnel suite à la prévision de l'embauche d'un salarié à temps partiel à partir du 1^{er} janvier 2024,
- à l'augmentation des droits fédéraux pour 6 500 €,
- à l'augmentation du tarif de l'électricité pour 7 000 €,
- à l'augmentation du coût de l'arbitrage suite à l'augmentation des tarifs de 5 % pour 3 700 €,
- à l'augmentation des charges de copropriété pour 2 200 €,
- à l'augmentation du nombre de compétition en dehors de la Maison de Bridge pour 1 800 €,
- à l'augmentation des achats : agenda, matériel de bridge, petit équipement, prestation informatique pour le site internet, prestation formation arbitres de club,
...

A périmètre constant, les charges d'exploitation devraient augmenter de 12%

Ainsi le résultat d'exploitation devrait passer d'un excédent de 56 872 € en 2022/2023 à un excédent de 28 507 € cette saison.

Les produits financiers augmenteraient de 7 300 € suite à la hausse des taux d'intérêt, Livret A à 3,5%, Compte à Terme à 3,2% et Compte sur Livret à 1,5%. Les frais financiers diminueraient légèrement suite à la baisse du capital à rembourser, le taux d'intérêt du prêt lié à l'acquisition de la Maison du Bridge étant stable à 1,53%.

Le résultat financier passerait de - 21 471 € à - 13 157 €.

Le résultat exceptionnel passerait d'un produit de 1 076 € à 0 €.

Le résultat de l'exercice 2023/2024 serait positif à hauteur de 15 000 € contre un résultat positif de 36 416 € en 2022/2023.

4-2 Le bilan prévisionnel

Les **principaux postes de l'actif** ne connaîtront **pas d'évolutions majeures** en dehors des immobilisations qui diminuent à hauteur des amortissements pratiqués, du prêt principal de la Caisse d'Épargne qui diminue du montant des remboursements en capital et du remboursement du PGE le 5 juillet 2023.

4-3 Vote des résolutions 5 & 6

5^{ème} Résolution : Budget Prévisionnel 2023-2024

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel de l'exercice 2023/2024, approuve ledit budget.

6^{ème} résolution : Pouvoirs

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'accomplir toutes les formalités consécutives aux décisions prises, de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la ou des résolutions prises.

Ces 2 résolutions sont approuvées à l'unanimité.

Xavier Léonard tient à remercier François Léonard, Trésorier du Comité, du travail accompli durant ces 3 dernières années. L'ensemble des participants se joignent à ces remerciements.

5- Jeunesse (Florence Raulin, 1^{ère} Vice-Présidente en charge de la Jeunesse)

- a. Initiation du bridge dans les collèges : Réunion en septembre des initiateurs, elle a eu du succès malgré la date avancée. 4 nouveaux collèges ont démarré cette saison. A noter le bridge solaire se développe dans plus d'établissements privés que d'établissements publics, cela dépend souvent de l'accueil que nous avons de la part du chef d'établissement.
Appel aux présidents de club : pour poursuivre notre développement dans les collèges, il nous faut recruter de nouveaux initiateurs.
- b. Finales nationales scolaires les 15/16 juin : la FFB a demandé au Comité du Lyonnais d'organiser les finales nationales scolaires dans le Lyonnais. Xavier Léonard a accepté de prendre en charge ces finales. Une équipe de 7 volontaires s'est constituée, elle aurait besoin de s'étoffer d'autres bénévoles, compte tenu de l'ampleur du travail d'organisation de cette manifestation devant regrouper 300 jeunes et 75 accompagnateurs sur un WE.
- c. Vacances Bridge : toujours un grand succès, pensez à les proposer aux petits enfants de vos adhérents. A partir de 8 ans, de débutants à compétiteurs, des groupes de niveaux sont organisés, des activités sportives et ludiques sont prévues par des moniteurs BAFA, les enfants passent d'excellentes vacances. Cela se passe au Brudou, à Pont du Fossé (région de Gap), du 6 au 20 août 2024, 729€. Possibilité de tarif pour une semaine. Tous les renseignements sur le site <https://bridjeune.com/>
- d. A noter la revue en ligne Battle bridge lancée par la FFB et destinée aux scolaires
- e. Au 2 décembre, 312 scolaires, 105 cadets et 22 juniors licenciés : en progression.
- f. Finales nationales U31 2023 : avec 25% de Lyonnais.
- g. Un grand merci aux clubs qui s'investissent dans la jeunesse.

6- Enseignement (Didier Monvernay, APR)

- a. Edition du nouveau SEF (20 000 exemplaires) début 2024. Il vise à simplifier les enchères.
- b. Poursuite de la formation des moniteurs par Roger Vuccino (exercices mensuels)
- c. Livrets mensuels d'entraînement rédigés par Michèle Grand
- d. Label des écoles de bridge : consultation des clubs décembre 2023, attribution du label en février 2024, diagnostic à partir des réponses des écoles de bridge pour une réunion des enseignants en mai.
- e. Monitorat : un seul reçu cette saison. Stage de formation (24 févr.-01 mars 2024, 12 places). Inscription secrétariat Comité ou APR.
- f. TIL : tournois sur internet destiné aux élèves des EDB jusqu'à 3♦ (Joëlle Coiraton et Daniel Starck) Il faut encourager les élèves débutants à participer à ces tournois TIL, notamment dans les clubs ne pouvant organiser des tournois réservés aux 3^{ème} et 4^{ème} séries. Inscription au championnat des écoles dans les clubs : 2 sessions cette saison, sans oublier des simultanés des élèves mensuels.

- g. Didier conclut en rappelant que sans une école de bridge, un club a des difficultés à recruter de nouveaux joueurs et risque à terme de ne pas pouvoir compenser les départs.

7- **Compétitions (JY. Taunay, président de la commission des compétitions)**

- a. Compétitions fédérales :
 - i. Mise en place des challenges : Hiver, Printemps, Été. Très bonne participation dans le Lyonnais.
 - ii. Globalement forte reprise, toutes compétitions !
 - iii. Nouvelle saison :
 - 1. Nouvel indice de compétition
 - 2. Mise en place de ¼ finales (performance par 2).
 - 3. Demi-finales sur une journée.
- b. Compétitions Polybridge
 - i. Les challenges en club : certains clubs n'atteignent pas une taille suffisante. Pour les challenges Espoirs, démarrage difficile à consolider.
 - ii. Critérium : 9 séances. Des fréquentations à redynamiser dans certains clubs.
 - iii. Coupes d'été et BAM : 500 participants. Joli succès.
- c. Commission des compétitions :
 - i. Suivi de l'ensemble des compétitions
 - ii. Réflexion sur l'organisation et le calendrier dont la date de sortie semble « tardive » (selon certains).
 - iii. Réflexions avec les clubs notamment sur les dates des critères et challenges des mois de novembre et décembre. Rapprochement de certains clubs pour créer un challenge mieux fréquenté (Yzeron MVI)
- d. Propositions pour 2023/2024
 - i. Les compétitions Colybridge reconduites avec en plus la création d'un simultané sur 3 séances à jouer dans les clubs.
 - ii. La commission souhaite analyser l'impact des derniers changements ; adapter le règlement de compétitions au passage IV à IC. ; permettre au plus grand nombre de participer aux compétitions Colybridge compte tenu des attentes exprimées (demi-finale sur 1 journée, éviter les déplacements en soirée, privilégier les WE pour les compétitions OPEN ...)

8- Questions diverses

- a. Dans le cadre du développement, a-t-on contacté l'Université du temps libre, une opportunité pour trouver de nouveaux bridgeurs (Michèle Garnier) ?
 - i. C'est une piste à creuser, mais il faudrait trouver les enseignants pour s'en occuper et des bénévoles pour les assister (Didier Monverney)
- b. Site Colybridge (Alexandra du Mesnil) : le site a été piraté et rencontre encore des difficultés d'accès et de mise à jour. Il fait l'objet d'une analyse par un sous-traitant informatique. Affaire à suivre.

c. Prochains rendez-vous

i. **Le Conseil régional se tiendra le lundi 18 mars à 18h30 à la MDB.** Le suivant est prévu fin juin 2024.

9- L'ordre du jour étant épuisé, l'AGO est clôturée par Xavier Léonard.

Validé à la maison du Bridge, le décembre 2023 par

Xavier Léonard

Président du Comité

André Foissey

Secrétaire Général du Comité

Annexe 1

Liste des Présidents de Club présents ou représentés (AGO du 2 décembre 2023)			
Club	nb de licences	Club	nb de licences
	au 30/06/23		au 30/06/23
ALSB	122	Monts d'Or	45
Andrézieux	98	MVI	120
BADGE	130	Oyonnax	64
Beaujolais	141	QLJB	125
Bourg	125	Rhône Garon	94
Bron Lou Bridge	60	Roanne	100
Caluire	650	Rouge & Noir	290
Charbonnières	164	Silk	82
Chasselay	16	Saint Chamond	62
Craponne	98	Saint Clair	79
Ecully	271	Saint Exupéry	151
Genas	64	Saint Galmier	127
Guillotière	23	St Priest en Jarez	66
Mâcon	98	Ste Foy Mulatière	86
M le Bridge	37	Venissieux	87
Montbrison	76	Yzeron	22
total des licences pour les 32 Présidents de clubs ou représentés			3773
Total des licences sur les 37 clubs du Comité			4205
Soit			90%

